

243

DB3

Projet de construction de l'oléoduc Pipeline  
Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est

Lévis et Montréal-Est 6211-18-011



# L'ÉNERGIE

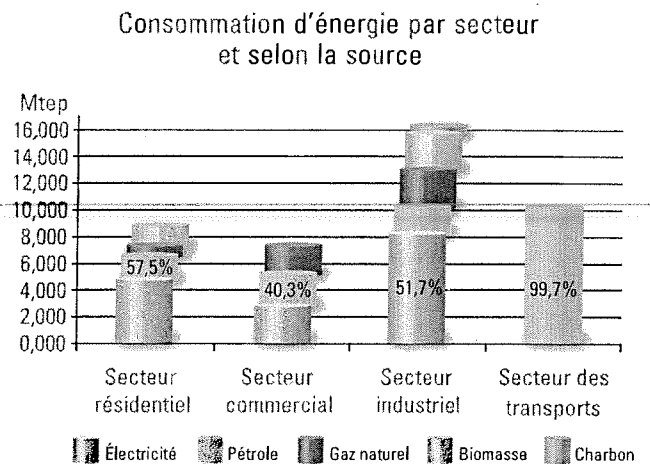
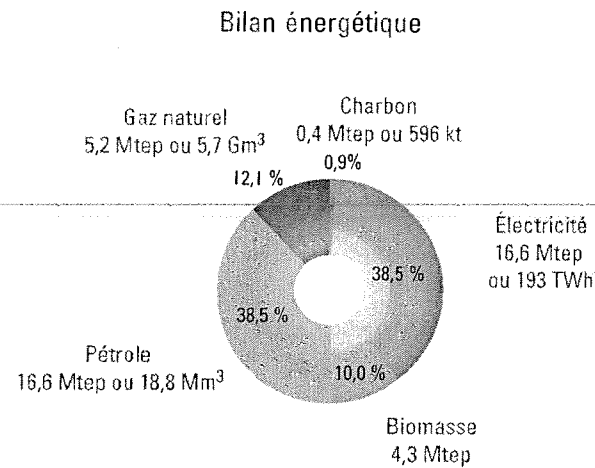
pour construire le Québec de demain

La stratégie énergétique  
du Québec 2006-2015

  
**BRILLER**  
PARMI LES MEILLEURS

Québec 

GRAPHIQUE 10  
Consommation d'énergie au Québec (2003)



On constate que le pétrole occupe une part du bilan énergétique québécois tout aussi importante que l'électricité. De plus, il s'agit pour ainsi dire de la seule source d'énergie utilisée dans le secteur des transports. Les actions en efficacité énergétique, pour les produits pétroliers, devront donc nécessairement cibler principalement ce secteur.

Il faut par ailleurs coordonner l'ensemble des initiatives visant les économies d'énergie dans un plan global, dont la mise en œuvre pourra être suivie année après année.

C'est là le sens des orientations retenues par le gouvernement.

## LES PRIORITÉS D'ACTION

Pour atteindre l'objectif d'un Québec plus efficace sur le plan énergétique, le gouvernement privilégie les axes d'intervention suivants :

- 1) adopter des **cibles d'économie d'énergie plus ambitieuses pour toutes les formes d'énergie**, y compris les produits pétroliers;

- 2) élaborer un **plan d'ensemble** pour toutes les formes d'énergie et se doter des **moyens pour le réaliser**;
  - 3) **réduire la consommation de produits pétroliers** par des actions engagées;
  - 4) faire un meilleur usage de **l'électricité**;
  - 5) rendre plus ambitieuses les initiatives en efficacité énergétique pour le **gaz naturel**;
  - 6) renforcer le **leadership du secteur public**.
- 1) DES CIBLES D'ÉCONOMIE PLUS AMBITIEUSES POUR TOUTES LES FORMES D'ÉNERGIE**

Le gouvernement souhaite que les cibles des différents distributeurs d'énergie en matière d'efficacité énergétique soient réévaluées de façon significative.

- La cible d'économies d'énergie d'Hydro-Québec est augmentée de 4,1 à 8,0 TWh – soit de 355 000 tep à 690 000 tep – et l'horizon de réalisation du plan d'efficacité énergétique de la société d'État est porté de 2010 à 2015. À terme, les économies additionnelles résultant de l'augmentation de la cible représenteront l'équivalent de la consommation annuelle de 200 000 ménages se chauffant à l'électricité.

- Le gouvernement demande à Gaz Métro et à Gazifère d'accroître de 96,9 millions de mètres cubes (Mmc)<sup>7</sup> à 350 Mmc – soit de 90 000 tep à 310 000 tep – la cible d'économies d'énergie visée et de prolonger de 2008 à 2015 leur plan d'efficacité énergétique. L'augmentation de la cible représente des économies annuelles d'environ 100 millions de dollars pour les consommateurs, au prix actuel du gaz naturel.
- Pour la première fois, une cible est retenue dans le secteur des produits pétroliers, cette cible étant définie à 2 millions de tonnes équivalent pétrole (tep), toujours à l'horizon 2015. La cible équivaut à 13,5 millions de barils de pétrole, ou encore à un peu plus de 10% de notre consommation annuelle de produits pétroliers.

Le gouvernement identifie ainsi des cibles ambitieuses dans le domaine de l'efficacité énergétique, en multipliant respectivement par deux et par trois les cibles actuelles des distributeurs d'électricité et de gaz naturel.

Pour ce qui est des produits pétroliers, il n'existait pas jusqu'ici de programmes spécifiques d'efficacité énergétique, et encore moins de cibles propres à cette forme d'énergie. C'est pourtant dans le secteur des produits pétroliers que le Québec peut obtenir les gains les plus importants, tant sur le plan de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique que sur le plan de la réduction du coût des énergies importées. Le gouvernement retient donc pour le secteur pétrolier des cibles d'efficacité énergétique, ce qui n'avait jamais été fait jusqu'ici. Le gouvernement identifie de plus des objectifs chiffrés proportionnellement deux fois plus importants que ceux fixés pour l'électricité et le gaz naturel, afin de tenir compte du retard à rattraper et des enjeux en cause.

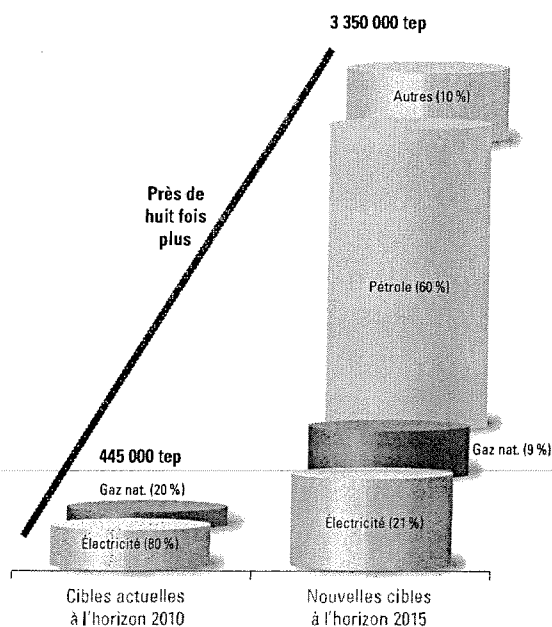
Au total, et convertis en une unité commune – soit la tonne équivalent pétrole – les objectifs d'économies d'énergie de l'ensemble des distributeurs d'énergie par rapport à la consommation prévue en l'absence des

diverses mesures sont portés de près de 445 000 tep à 3 350 000 tep. Les objectifs sont ainsi multipliés pratiquement par huit.

Cela signifie qu'à l'horizon 2015, le Québec économisera annuellement environ 2,5 milliards de dollars sur sa facture énergétique et réduira de 9,4 millions de tonnes les émissions de gaz carbonique ou sera en mesure de les éviter<sup>8</sup>.

À eux seuls, les produits pétroliers représentent 60% des gains attendus en terme de consommation énergétique.

GRAPHIQUE 11  
Économies d'énergie: la cible globale retenue par le gouvernement à l'horizon 2015



Ainsi, la stratégie énergétique contribue substantiellement à l'action engagée par le gouvernement à l'égard des changements climatiques et complète ses autres démarches.

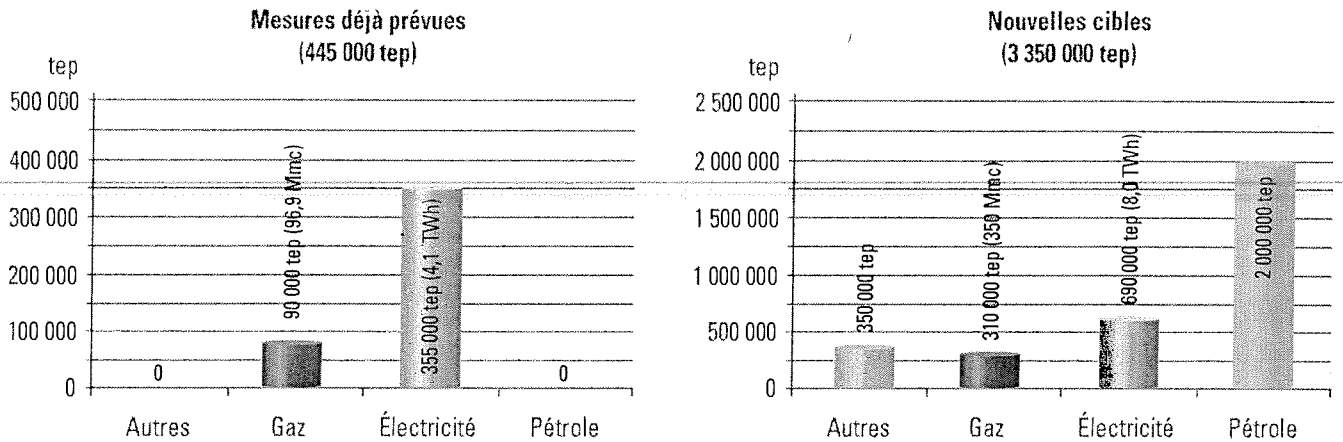
7. Ce total comprend la cible définie dans le Plan global en efficacité énergétique de Gaz Métro (79,7 millions de mètres cubes), les économies d'énergie financées par le Fonds en efficacité énergétique de Gaz Métro (16,1 millions de mètres cubes) et la cible déterminée par Gazifère (1,1 million de mètres cubes).

8. Une consommation d'électricité plus faible au Québec permettra d'accroître nos exportations qui remplaceront de l'électricité d'origine thermique résultant en des émissions de GES évitées.



GRAPHIQUE 12

Efficacité énergétique : les cibles retenues par le gouvernement à l'horizon 2015



## 2) UN PLAN D'ENSEMBLE TOUCHANT TOUS LES MARCHÉS ET TOUTES LES FORMES D'ÉNERGIE, AVEC LES MOYENS DE LE RÉALISER

Le gouvernement confie à l'Agence de l'efficacité énergétique le mandat de bâtir un plan d'ensemble visant à mieux utiliser l'énergie, en collaboration avec les distributeurs et les milieux concernés. Le gouvernement donne ainsi suite à une demande formulée par les intervenants, lors de la consultation des derniers mois, ainsi qu'à l'avis rendu par la Régie de l'énergie à l'été 2004.

- Le plan d'ensemble en efficacité énergétique assurera une action cohérente et porteuse pour toutes les formes d'énergie
- L'Agence sera soumise à un rigoureux processus d'approbation et de reddition de comptes.
- Le mandat et les moyens d'intervention de l'Agence seront renforcés

## UNE ACTION COHÉRENTE ET PORTEUSE POUR TOUTES LES FORMES D'ÉNERGIE

Le gouvernement confie à l'Agence de l'efficacité énergétique le mandat d'élaborer, au cours des prochains mois, un plan d'ensemble visant à mieux utiliser l'énergie, sur la base de consultations étroites des distributeurs et des milieux concernés, en particulier Hydro-Québec, Gaz Métro, Gazifère, des représentants du secteur des produits pétroliers, des représentants des consommateurs résidentiels, commerciaux, institutionnels et industriels ainsi que des différents groupes intéressés par la promotion de l'efficacité énergétique.

Le plan d'ensemble en efficacité énergétique traduira la vision globale du gouvernement en matière d'efficacité énergétique et assurera une action cohérente et porteuse pour toutes les formes d'énergie. Il ne se substituera pas aux plans mis en œuvre par Hydro-Québec, par Gaz Métro et le Fonds en efficacité énergétique, et par Gazifère. Il viendra plutôt les compléter et les encadrer. Toujours dans une perspective de cohérence globale des initiatives en efficacité énergétique, le plan tiendra également compte des actions structurantes que le gouvernement lancera en matière d'économies d'énergie – par exemple en agissant de façon spécifique dans le secteur des transports.